

SHERBROOKE, VENDREDI 7 JUILLET 1989

Bannissement de l'amiante aux États-Unis... Bannissement de l'amiante aux États-Unis... Bannissement de l'am

Ottawa invité à accentuer les campagnes de promotion internationales

JM Asbestos et ses employés craignent l'onde de choc

par Michel MORIN

■ **ASBESTOS** — L'industrie de l'amiante s'attendait à ce que Washington milite en faveur d'une utilisation sécuritaire de l'amiante, comme le veut la convention de Genève. En annonçant une interdiction graduelle de l'amiante, jusqu'au bannissement total en 1997, l'Agence américaine de protection de l'environnement a complètement déboussoilé la direction et les employés de JM Asbestos.

Conjugée à la mise à pied de quelque 300 travailleurs à l'usine d'Asbestos, prévue pour le mois prochain, cette annonce constitue un dur coup.

En soi, cette seule nouvelle ne risque pas de signer l'arrêt de mort immédiat chez JM Asbestos. Le risque, puisqu'il y en a, se situe plutôt au niveau de l'onde de choc

que pourrait provoquer une décision du genre à l'échelle mondiale.

«Cette nouvelle est très déappointante, tranche d'entrée de jeu le responsable des relations publiques chez JM Asbestos, Georges Olney. D'ailleurs, l'industrie de l'amiante n'a pas reçu beaucoup de bonnes nouvelles, lors

des dernières années. Mais le plus grand risque pour nous, c'est que d'autres pays emboîtent le pas et décident d'imiter les États-Unis. A ce moment-là, la situation pourrait devenir catastrophique.»

Même son de cloche du côté syndical. Le président intérimaire du Syndicat national de l'amiante, Réjean Richard, souligne que les employés appréhendaient une telle nouvelle «mais pas aussi rapidement que cela.»

«Dans les prochaines semaines, nous allons assurément contacter le gouvernement fédéral et lui demander d'accentuer les campagnes de promotion sur le marché international. Parce que si les



George Olney

États-Unis réussissent à embarquer d'autres pays dans cette affaire-là, ça ne sera pas drôle.»

Pour les travailleurs, le plus désolant dans ce dossier, c'est que l'industrie de l'amiante avait réussi à remonter «une grosse pente» depuis 1982. Tout n'est pas à refaire, mais ce pourrait être le cas si la décision américaine devait provoquer des répercussions sur le marché mondial et inciter, par exemple, les pays européens et asiatiques à revoir leurs positions en regard de l'utilisation de l'amiante.

Québec et Canada?

La direction de JM Asbestos et

le Syndicat national de l'amiante considèrent que les gouvernements du Québec et du Canada ont encore beaucoup à faire pour mousser l'utilisation de l'amiante sur le marché intérieur.

«Nous écoulons 83 pour cent de notre production sur le marché international, signale Georges Olney. Si le Canada faisait son effort, peut-être que la situation serait moins problématique.»

Dans l'immédiat, la décision de l'Agence américaine de protection de l'environnement ne risque pas de mettre en péril l'étude que mène actuellement JM Asbestos en vue d'entreprendre, éventuellement, l'extraction souterraine de l'amiante.

A Thetford Mines, l'amertume prédomine

par Pierre SÉVIGNY

■ **THETFORD MINES** — Bien que fortement appréhendée, la décision du gouvernement américain d'interdire l'utilisation de l'amiante a été reçue avec beaucoup de déception, voire d'amertume, par les principaux intervenants de la région de Thetford Mines.

Tous sont unanimes pour décrier cette orientation américaine qui, dans les faits, refuse de reconnaître la justesse du consensus international quant à la possibilité d'utiliser sécuritairement l'amiante. Pour eux, la décision est d'autant plus difficile à accepter qu'elle repose sur des études ou données incomplètes, spéculatives ou biaisées, comme l'ont démontré les défenseurs de l'amiante, lors des audiences de l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA).

A cet effet, le président du conseil d'administration de l'Institut de l'amiante et président de la société en commandite LAB Chrysolite de Thetford Mines, Jean Dupéré, soutient que l'EPA a toujours voulu en arriver à la conclusion de bannir l'amiante et qu'elle a pris les moyens nécessaires pour la justifier. Il soutient que cette mesure ne vise qu'à donner une saveur politique aux réglementations environnementales des États-Unis.

Pour le président du syndicat CSN des employés de la Société Asbestos Ltée, Clément Bélanger, le puissant lobby américain des substitués à l'amiante a finalement fait son œuvre. D'autant plus, selon lui, que les États-Unis ont toujours aimé faire la leçon à tout le monde, en dépit d'un consensus international qui va à l'encontre du bannissement.

Le président du Conseil des Métallos de la région et président du local 7649 des Métallos de Lac d'Amiante, André Brochu, qualifie l'attitude américaine d'entêtement face à la position internationale. Il soutient que les amé-



Jean Dupéré

ricains devraient apprendre à se ranger du côté international.

Effet d'entraînement à craindre

Sans connaître les modalités de la nouvelle réglementation américaine, M. Dupéré prétend que c'est l'effet d'entraînement qui est le plus à craindre. «Nous sommes maintenant devant un nouvel inconnu, à savoir si les autres pays utilisateurs d'amiante vont être plus influencés par la position américaine que par celle préconisée par la Convention de Genève.»

Mais, pour l'immédiat, M. Dupéré précise que cette décision n'aura qu'un faible impact sur LAB du fait que le marché américain ne représente plus que 6 ou 7 pour cent de sa production. Les représentants syndicaux

craignent aussi que cette décision américaine ait une influence néfaste sur les marchés mondiaux. Surtout que la position de plusieurs pays européens est actuellement fragile dans le dossier de l'amiante. C'est pourquoi M. Bélanger espère que le gouvernement du Canada fera les efforts nécessaires pour contrer la nouvelle réglementation américaine.

Le député Lefebvre ne cache pas sa crainte au regard des effets néfastes de cette réglementation. C'est pourquoi il se réjouit de la réaction du ministre délégué aux Mines du Québec, Raymond Savoie, qui entend s'associer avec les défenseurs canadiens de l'amiante pour mettre en place une stratégie juridique de nature à bloquer l'application de la réglementation américaine de bannissement de l'amiante.



André Brochu

Pas scientifique

Pour sa part, le député de Frontenac à l'Assemblée nationale, Roger Lefebvre, affirme que cette décision est techniquement et scientifiquement indéfendable. Il la qualifie d'irresponsable et d'inexplicable, si ce n'est que le lobby des anti-amiante a réussi à influencer l'EPA. Selon lui, les conclusions d'EPA ne peuvent d'aucune façon être soutenues par une analyse scientifique.

Le maire Henri Therrien, de Thetford Mines, déplore également le fait que les États-Unis aient décidé de faire cavalier seul, à partir de données incomplètes, et de ne pas donner suite aux nombreuses représentations canadiennes démontrant le bien-fondé de la position internationale.

Parizeau inquiet mais non surpris

■ **BROMONT (PC)** — Le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, est inquiet mais non surpris de la décision du gouvernement américain de bannir l'amiante aux États-Unis.

«C'est sûr que cela m'inquiète mais ce n'est pas le premier ni le dernier épisode de ce genre-là», a-t-il déclaré, hier, en marge d'une réunion du comité électoral du PQ, à Bromont.

«On a vu tellement d'épisodes de ce genre-là qu'on n'est pas à cela près.»



Jacques Parizeau

M. Parizeau qui est le père de la nationalisation de l'amiante au Québec, ne croit pas cependant qu'on aurait dû abandonner cette industrie.

«L'amiante est quelque chose d'important au Québec et, d'autre part, c'est un matériau qui n'a pas toujours de substitut véritable. L'élimination totale de l'amiante se heurte à des contraintes techniques. Il y a certains usages industriels qui exigent l'amiante. On a cherché des substitués mais ils ne sont pas parfaits», a-t-il expliqué.

8,9%*!

Plus que génial!

Un taux de crédit qui s'applique à toutes les Pulsar, tous les camions Costaud, toutes les Stanza, Micra, Sentra! Vous pouvez même emprunter le montant total de votre achat! 8,9% (pour une période de 12 à 24 mois), 9,9% (25 à 36 mois) ou 10,9% (37 à 48 mois)*!

Et ce n'est pas tout! En plus de profiter d'un taux de crédit extraordinaire, vous pouvez profiter des offres spéciales de Nissan sur les Micra, Sentra et Costauds KingCab «super-équipés»[†]

Voilà une offre qu'on ne peut laisser passer... alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan, et profitez-en! C'est plus que génial! C'est Nissan.

[†] La Micra: toit ouvrant, 5 portes, garnitures spéciales, radio MA/MF, lecteur de cassette, 2 haut-parleurs.

La Sentra DLX: avec climatisation, garnitures spéciales, radio MA/MF, lecteur de cassette, 4 haut-parleurs et direction servo-assistée.

Le Costaud KingCab DLX: avec sièges arrière, sièges baquets en tissu, moquette, radio MA/MF, lecteur de cassette, 2 haut-parleurs et direction servo-assistée.

*Les taux de crédit s'appliquent aux voitures neuves Micra, Sentra, Stanza, Pulsar et aux camions Costauds neufs. Par exemple: pour un crédit de 10 000 \$ durant une période de 48 mois, à 10,9% approx., les mensualités seraient de 257,97 \$. Le coût de l'emprunt est de 2 382,55 \$.

Offre en vigueur pour un temps limité. Crédit sujet à approbation. Pour plus de détails, voir votre concessionnaire Nissan.



génial...et humain™

ÉDITORIAL

Un projet farfelu et inutile

A en croire l'Institut canadien d'éducation des adultes et la direction de Radio-Canada, les francophones du pays ont absolument besoin d'un canal continu de nouvelles en français pour les renseigner sur ce qui se passe de Halifax à Vancouver.

Comme par hasard, cette brillante idée a surgi quand le CRTC a donné son aval à un canal de nouvelles en anglais. Bilinguisme oblige en ce pays officiellement anglais et français, il fallait assurer la contrepartie aux francophones de tout le Canada. La demande fut donc logée et les intellectuels et puristes ne se feront pas prier pour appuyer ce caprice que la très grande majorité des francophones estimeront excessivement coûteux et surtout inutile.

Radio-Canada est en pleine période de récession et de coupures et peut s'estimer chanceuse qu'un bon ministre de Brian Mulroney ne s'avise pas de l'embarquer dans le lot des sociétés à vendre: après Via-Rail, Pétro-Canada et Air-Canada, pourquoi pas Radio-Canada? Mais quelle mouche a donc piqué ces messieurs dames pour nous proposer un canal de nouvelles de 24 heures alors que Radio-Canada ploie sous le joug des restrictions? Serait-ce la seule perspective d'arracher quelques dollars par année aux abonnés du câble qui incite les administra-

teurs de Radio-Canada à penser que leur projet est viable et surtout passionnant? Car il faut savoir que le financement de cette bébête de luxe serait imposé aux abonnés du câble.

Les Canadiens ont soif d'informations, mais ce n'est pas par l'abondance et par la sursaturation qu'on les abreuvra convenablement. Bien boire vaut mieux que boire tout le temps et c'est meilleur pour la santé, au plan physique comme au plan intellectuel. Qu'on améliore les bulletins de nouvelles, qu'on les rende plus substantiels. Mais de grâce, qu'on cesse de nous casser les oreilles avec la «nationalisation» des nouvelles. Nous nous moquons gentiment des élocubrations des politiciens locaux de Terre-Neuve dans 99,9 p.cent des cas, et les Canadiens de Vancouver n'ont pas de temps à perdre avec le contrat d'incendie reliant Sherbrooke et Rock Forest.

La télévision privée, la radio, les quotidiens, les hebdomadaires et revues spécialisées, voilà autant de sources d'information complémentaires. Y ajouter un canal de nouvelles à longueur de journée n'aurait pas plus d'impact que n'en aurait l'engagement d'une infirmière de plus pour régler les problèmes d'engorgement de tous les hôpitaux du Québec.

Jean Vigneault



«Je suppose que tu as fait un détour parce que le pont Aylmer est fermé et que ça t'a retardé?»

TRIBUNE LIBRE

Pourquoi pas le Pont des Abénakis?

Il y a dans le moment une tendance à changer de noms, villes, rues, places et maintenant celle de changer le nom d'un pont lors de sa reconstruction. Aujourd'hui, c'est au tour du pont Aylmer d'y passer. Changer un nom bien connu depuis longtemps est toujours une grave décision à prendre, et comporte le risque de faire des satisfaits et des non satisfaits. On pense, qu'avec le temps, ces dénominations ont besoin d'un changement selon les divers courants d'opinions qui circulent. Le pont Aylmer dont il est

question ici porte le nom d'un ancien gouverneur du pays, lequel, n'a peut-être sauf erreur) jamais mis les pieds, ou si peu, dans notre ville, alors que c'était la coutume dans le temps, d'honorer des politiciens célèbres. Alors, pour éviter un malentendu entre les divers groupes vivant dans notre localité et SURTOUT pour perpétuer le souvenir de ceux qui furent les premiers occupants de notre région, je suggère de nommer ce pont «ABENAKIS» puisque ce nom ne favorise ni une langue, ni l'autre, et qui du même coup rappelle ceux

qui jadis navigaient dans cette rivière... et ceci bien avant nous. Je crois que ce ne serait que rendre hommage et justice à ces Amérindiens tout en portant un nom véritablement agréable et conforme à notre petite histoire, ABENAKIS. Ceci est une suggestion qui pourrait être étudiée par qui de droit. N.B.: D'après Quillet, le nom Abenakis signifie «Hommes de l'Est». Pour nous, Hommes de l'Estrie, ça nous identifie parfaitement. Roger Fisette Sherbrooke

OPINION DES AUTRES

L'inaccessible lune!

Le premier ministre Bourassa a raison de ne rien vouloir précipiter dans le dossier des infirmières. Même si l'entente de principe conclue avec les négociateurs de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec sera probablement rejetée, le vote sur l'entente n'est pas terminée. Le gouvernement serait mal venu d'annoncer dès aujourd'hui la réouverture des pourparlers, puisque cela reviendrait à admettre que l'entente sur laquelle votent les infirmières ne tient plus. Il ne peut pas non plus réagir à un vote dont il ne connaît pas le résultat précis. Mais après, quoi faire?

syndiqué moyen ne milite plus et n'aime pas tellement plus son syndicat que son employeur. Tout comme le citoyen qui n'aime pas son assureur mais n'aurait pas l'idée de se priver de sa police d'assurance, le syndiqué voit son syndicat comme une police d'assurance contre l'arbitraire. Payant des cotisations qu'il considère élevées, il exige que ses dirigeants «livrent la marchandise». Les «demandes» syndicales deviennent donc des «exigences» et les dirigeants syndicaux, qui souvent gagnent bien peu pour le nombre d'heures qu'ils doivent consacrer chaque semai-

ne à la «cause», risquent à tout bout de champ d'être rabroués s'ils ne répondent pas aux attentes de leurs membres capricieux. On est passé de l'ère pas si lointaine des dictatures exercées par les chefs syndicaux, comme au temps de la Commission Cliche, à un syndicalisme où ce sont souvent les membres qui exigent la lune de leurs négociateurs sans vouloir eux-mêmes prendre de responsabilités. A ce jeu-là, les infirmières ne sont pas pires que d'autres. Mais ce n'est pas ainsi que se font des négociations. Pierre VENNAT La Presse



L'excellence et l'évaluation pédagogique

Quiconque a suivi les activités de la Commission scolaire a pu lire et entendre son discours sur l'excellence en éducation. Objectif fort louable!

toute cette mécanique, pourtant bien huilée, a des ratés:

— la dernière (et non la moindre): Ces résultats, qui ne sauraient être le fidèle témoin de l'excellence de nos enfants vont compter pour vingt pour cent de la note finale, au bulletin.

Dans cette recherche de l'excellence, la C.S.C.S. a décidé, cette année, de soumettre tous ses élèves du primaire (peut-être aussi ceux du secondaire...?) à des examens de fin d'année...

— la première: Certains examens (en particulier en mathématiques) sont connus des enseignants et des enseignants depuis presque un an. La tentation est grande de préparer les élèves à même les questions de l'examen. Elle est d'autant plus grande que les objectifs de cette opération-évaluation ne sont pas tous perçus de la même façon par le personnel enseignant.

Si seulement, la C.S.C.S. n'avait pas décidé de consigner ces résultats au bulletin scolaire, peut-être aurions-nous pu croire qu'elle effectuait une recherche sur l'«inopportunité de faire passer des examens à ses élèves dans les derniers jours de l'année scolaire...»

Décision fort louable! Quoi de plus légitime pour une institution scolaire que de mesurer «l'effet produit» de ses interventions! Dans cette perspective, évaluer c'est progresser... vers l'excellence.

— la deuxième: Le moment retenu par la C.S.C.S. pour administrer ces examens est d'un point de vue pédagogique, mal choisi: la dernière semaine de l'année scolaire. La fatigue de la fin de l'année et la fébrilité des enfants à la veille des «grandes vacances» sont deux facteurs bien connus par quiconque enseigne à des enfants de niveau primaire, facteurs qui vont expliquer des baisses dramatiques dans les résultats de la plupart de nos enfants.

«Une intention fort louable, des instruments de qualité... un moment inopportun et des conditions douteuses d'administration de ces épreuves...» nous laissent voir que la C.S.C.S. a encore une longue quête avant d'atteindre l'excellence... en matière d'évaluation pédagogique.

Jean Martel père de deux enfants qui fréquentent une école primaire de la C.S.C.S.

DOCUMENT

Le canal de nouvelles en français, un outil capital

NDLR L'Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA) a comparu mardi devant le Conseil de la radio et de la télévision canadiennes (CRTC) concernant le projet de canal spécialisé d'information de langue française présenté par la Société Radio-Canada. Voici en résumé la position de l'ICÉA qui, tout en se prononçant favorablement face au projet, demande au CRTC s'assortir son acceptation de conditions favorisant le développement d'un canal renouvelé en français de qualité.

transfert d'écoute des francophones vers les stations anglophones et viendra accentuer le déséquilibre déjà très marqué entre les moyens mis à la disposition du service d'information du réseau anglais de Radio-Canada et ceux du réseau français.

télévision, actuellement largement dominé par le monde anglo-saxon. La perspective internationale de ce projet risquerait d'être compromise par cette fusion et il n'est pas évident que ce canal pourrait faire contrepoint à «Newsworld Channel».

ne correspond aucunement aux attentes que pouvait susciter un tel service. Cependant, nous avons la conviction que la société francophone est en mesure de s'offrir un service continu d'information et de nouvelles plus intéressant.

A l'ère de l'audiovisuel, la télévision est devenue la principale source d'information pour la majorité de la population. Il est plus que probable dans ce contexte que les services de télévision spécialisés en information connaîtront, au Québec comme au Canada anglais, un brillant avenir.

L'intérêt pour un canal d'information spécialisé

Renforcer le service français de Radio-Canada

En effet, l'ajout d'un canal d'information qui se propose de diffuser, pendant quatorze heures sur dix-huit, des reprises d'émissions présentées, la veille, au niveau régional et national, ne constituera pas un très grand attrait pour la population. D'autant plus, qu'aux heures de grande écoute, ce service n'offrirait qu'une seule émission originale d'une heure.

Comment douter de l'attrait exercé par un service de télévision qui présentera des bulletins d'information presque aussi instantanément que la radio, avec l'image en prime? L'immense impact et le succès que connaît le canal continu d'information américain (CNN) en est une preuve éclatante.

Le Groupe de travail sur la politique de la radio-diffusion canadienne a aussi révélé que les principales lacunes de la télévision francophone se situent précisément dans le domaine de l'information et notamment au niveau de l'information régionale.

On peut bien sûr questionner la pertinence d'ajouter de nouvelles obligations au réseau français de R.-C. alors qu'il n'est plus en mesure, en raison des compressions budgétaires, de remplir adéquatement son mandat concernant le service de base.

Pour un canal français de qualité

Une contrepartie francophone

L'intérêt plus marqué des Québécois et des Québécoises pour un canal de nouvelles, révélé par le sondage de la firme Environics en 1986, et confirmé depuis par celui de Sorecom, n'a donc pas de quoi étonner.

Il nous apparaît évident que l'avènement d'un canal spécialisé d'information de langue française suppose un renforcement du réseau français de Radio-Canada. De l'avis de l'ICÉA, non seulement une stratégie de renforcement du service existant n'est pas incompatible avec la venue d'un canal de nouvelles, mais elle est une condition essentielle à sa réalisation.

Pour favoriser l'émergence d'un canal d'information en français de qualité équivalente au projet anglophone, l'Institut considère qu'il y a deux conditions préalables à mettre en place:

Rappelons que l'intérêt grandissant suscité au Canada anglais par ce service d'information a constitué la principale raison d'être du projet de canal de nouvelles unilingue anglais présenté par la Société Radio-Canada en 1987.

Le risque d'un transfert d'auditoire

L'information: un service vital

1o L'octroi par le gouvernement de crédits supplémentaires au réseau français de Radio-Canada pour lui permettre d'offrir d'une part, un service de base plus conforme à son mandat et d'alimenter, d'autre part, un nouveau canal en information.

On a craint alors, à juste titre, que la prépondérance des contenus américains diffusés sur nos ondes dans le domaine du divertissement ne s'étende aux émissions d'information. La diffusion de ce service, sans contrepartie canadienne, constituait aux yeux de la société Radio-Canada une menace à la souveraineté canadienne dans le domaine de l'information.

Il est vrai que le marché francophone est beaucoup plus restreint et qu'il est déjà très fragmenté. Mais, nous ne croyons pas que le public francophone, qui devient de plus en plus bilingue, puisse demeurer très longtemps fidèle à la télévision de langue française si celle-ci n'est pas en mesure de lui fournir des services d'information instantanée du même type que ceux offerts aux canaux anglais.

En fait, si l'on considère l'ensemble des arguments soulevés à l'encontre du projet soumis par la Société Radio-Canada, ce n'est pas l'introduction d'un canal de nouvelles qui pose problème, ce sont les décisions antérieures du CRTC qui ont permis que les canaux spécialisés soient occupés au Québec par des services plus accessoires, comme un canal de météo ou un canal de sport.

Les besoins spécifiques des francophones

La Société, depuis, a présenté un projet en français. Elle semble avoir admis que la présence d'un canal unilingue anglais, sans contrepartie francophone, pouvait aussi constituer une menace pour la culture francophone.

Quant à l'hypothèse de fusionner le canal continu de nouvelles en français avec TV5, elle ne nous apparaît pas, dans sa forme actuelle, constituer une véritable solution de rechange. L'intérêt du projet TV5 réside précisément dans le fait qu'il permet aux pays francophones d'occuper une place dans la constitution du marché international de la

Nous ne pouvons toujours pas comprendre et accepter qu'on oblige les abonnés du câble à payer 1,30\$ par mois pour recevoir deux canaux de sports, alors que tout ce qu'on est en mesure de leur réclamer pour un service aussi vital que l'information se limite à un simple 0,45\$ par mois.

2o Une révision par le CRTC de la structure des tarifs d'abonnements aux services spécialisés, afin de permettre un financement plus adéquat du canal d'information.

Un projet décevant

Le financement envisagé étant nettement insuffisant, on se retrouve donc devant un produit qui

En conclusion, le refus d'octroyer un permis pour la venue d'un canal de nouvelles françaises serait à proprement parler la négation des besoins spécifiques des francophones dans le domaine de l'information. La pertinence du projet soumis au CRTC ne fait aucun doute aux yeux de l'ICÉA et nous demandons que le service français de Radio-Canada soit doté des conditions nécessaires pour le mener à bien.

Esther Desilets Directrice générale de l'ICÉA

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Téléphones: Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

ADMINISTRATION

YVON DUBÉ
Président et Éditeur
JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier
LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.) et Éditeur adjoint

RÉDACTION

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef
JEAN ROY
Directeur de l'information
PIERRE-YVON BÉGIN
Chef des nouvelles
ROCH BILODEAU
Chef éditorialiste adjoint
JEAN-PASCAL BEAUPRÉ
Chef de bureau
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ

FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la publicité
J. BERTIN ST-AMAND
Adjoint au directeur
JEAN-FRANÇOIS ROULEAU
Adjoint au directeur
PAUL ALLARD
Chef de bureau

PRODUCTION

JEAN-PIERRE ROBITAILLE
Directeur de la production
J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
GÉRARD PÉPIN
Adjoint
GASTON GRENIER
Adjoint
BENOÎT CÔTÉ
Chef pressier

COMPTABILITÉ

ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable
JULIENNE POULIN
Gérante du crédit
EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Gérant
BÂTISSÉ
ANDRÉ JACQUES
Responsable

TIRAGE

GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage
ANDRÉ CUSTEAU
Adjoint au directeur
Gérants de district:
PIERRE-ALAIN DION
JACQUES FAUCHER
MICHÈLE FOURNIER
MICHEL LAVOIE
SERGE NADEAU
CLAUDE OUELLET
JEAN-MARC PÉPIN
GASTON PINARD
JEAN-CHARLES POULIN

VIVRE

A l'automne d'une vie bien remplie

Le médecin Aurèle Lépine, un retraité actif

par Linda GIGUERE
SHERBROOKE — Quand Aurèle Lépine descendit de son coupé Dodge, en décembre 1943, il vit Cookshire pour la toute première fois. Diplôme en main et fiancée au bras, le jeune Montréalais de 25 ans projetait d'y exercer la médecine générale pendant quelques années, puis, revenir à Montréal.

Le tournoi d'échecs des Fêtes de l'Amiante a attiré 110 joueurs

par Nelson FECTEAU
THETFORD MINES — La première édition du tournoi d'échecs Groupe Commerce des Fêtes de l'Amiante tenu récemment au Collège de la Région de l'Amiante sera avérée un succès total. C'est là l'évaluation qu'en a faite le coordonnateur de l'événement Jacques Lisée dont les espoirs ont été largement comblés.

«Je m'attendais un peu à un tel résultat. Avec notre bourse de 3 000 \$, nous figurons déjà au nombre des tournois majeurs au Québec. La participation de 110 joueurs nous le confirme et il est probable que nous connaîtrons un accroissement sensible de participation au cours des prochaines années», estime Jacques Lisée.

Ce dernier donne comme preuve à l'appui que le tournoi de Thetford Mines est déjà l'un des plus beaux existants avec la présence de deux des six maîtres québécois des échecs, Jean Hébert et Richard Bérubé. «De telles participations donnent un caractère prestigieux à notre tournoi» remarque-t-il.

S'il n'en tient qu'à Jacques Lisée, le tournoi d'échecs Groupe Commerce des Fêtes de l'Amiante deviendra une tradition. «Sans les Fêtes et notre commanditaire majeur, nous ne sommes rien. S'ils sont toujours là l'an prochain, il nous suffira d'améliorer nos services, les bourses étant déjà suffisantes.»

Les vainqueurs

Richard Bérubé et Grant Spraggett, le frère du renommé Kevin Spraggett, tous deux de Montréal, ont terminé à égalité en classe A avec un pointage de 4,5 sur 5. Robin Girard de Charlesbourg et Richard Sauvé de Dorion terminaient avec un résultat de 4 sur 5. Dans la classe 1 801 à 2 000, Jean Desforges de Montréal obtenait le meilleur résultat avec 3,5. François Dorion de Québec obtenait 3 points en classe 1 601 à 1 800.

Luc Gauthier de Drummondville dominait la classe B avec un score de 4,5 sur 5. André Mercier de Fleurimont et Denis Brousseau de Pont-Rouge récoltaient 4 points. Le meilleur coté en classe 1 501 à 1 600 était André Houde de Montréal avec 3,5 alors qu'Alain-Nicolas Potvin de Sillery était le meilleur chez les 1 401 à 1 500 avec 3 points.

En classe C, Denis Chaput de Drummondville et Eric Labbé de Rock Forest terminaient ex-aequo avec 4,5 points. Marcel A. Millette de Sorel amassait 4 points pendant que Francine Paradis de Longueuil et Denis Provencher de Victoriaville terminaient avec 3,5 points.

En classe D, la palme allait à André Couture de Sherbrooke qui obtenait le maximum de 5 points. Edouard Chirito de Montréal le suivait avec 4 points. Louis Bérubé de Cabano, Johanne Lecours de Black Lake et Steve Lachance de Thetford Mines terminaient avec 3,5 points. Sébastien Landry de Sherbrooke et Bernard Waffer de Newport méritaient 5 points.

Trois mille accouchements plus tard, le docteur Lépine quitte son bureau de la rue Principale. Il vend la maison qu'il a habitée avec son épouse pendant 40 années et prend sa retraite.

«Après 45 ans de travail à temps plein, heureusement que j'ai le chalet, confie le monsieur aux cheveux blancs, j'ai du travail à faire dehors, du bois à couper. Je peux faire un peu de voile. La retraite ne m'apeure pas, l'été.»

Aurèle Lépine pose ses mains sur son ventre. Sa chaise longue tourne le dos au Lac Miroir. Dans le solarium du chalet en bois rond, le vent bouscule l'humidité. L'orage est dans l'air.

Sous le front dégagé du médecin de campagne, les souvenirs défilent.

Cookshire, souvenirs...

En 1936, les fils d'un épicier-boucher joint les rangs de l'armée. Après deux années de service militaire, il devient major instruc-

teur en médecine. En 43, il obtient son droit de pratique.

«Je voulais me spécialiser en oto-rhino-laryngologie à l'Hôtel-Dieu de Montréal», explique-t-il. Mais, comme il doit payer ses dettes, le jeune docteur décide d'exercer la médecine générale pendant quelques années.

A la suite d'une rencontre avec un père des missions étrangères, Aurèle a appris qu'un poste de médecin est disponible à Cookshire. «Cookshire? Ça me disait moins que rien. Je n'avais jamais entendu parler de ce nom-là. Semble-t-il que j'étais le bienvenu. Les portes étaient ouvertes.»

Le 11 janvier 1944, le médecin s'installe. «Il y avait une forte demande. Les femmes attendaient pour accoucher», se rappelle-t-il. A l'époque, Aurèle Lépine reçoit ses patients sans rendez-vous, habitué qu'il conserve jusqu'à la fin de sa pratique. «Dans ce temps-là, la consultation coûtait 1 \$. La pression coûtait .50 \$ et un accouchement coûtait 12 \$.»

Enflammé

Parallèlement à la pratique privée, Aurèle Lépine s'engage socialement. «Dans ce temps-là, le docteur, le notaire et le curé, étaient vus comme conseillers,

confesseurs ou traducteurs, raconte-t-il en riant. J'ai peut-être l'air de me vanter un petit peu, mais je crois que j'ai été d'une grande aide pour la communauté.»

Président de la caisse populaire pendant 25 ans, de la Chambre de commerce, de l'Organisation des terrains de jeux et du club de baseball, ce Chevalier de Colomb invétéré plonge en politique en 1952.

«A l'époque, Maurice Duplessis était premier ministre. C'était la grande noirceur, raconte-t-il. Il fallait se mettre à genoux pour avoir sa petite carte rose. Tout enflammé, j'ai commencé à m'occuper de politique très active.»

Vice-président de la Fédération libérale pour la rive-sud du Saint-Laurent, Aurèle Lépine multiplie les discours. «Je m'étais juré que j'aurais la tête de Duplessis. Il est mort avant, malheureusement. Mais j'ai continué à me battre contre l'Union nationale.»

Le docteur abandonne la politique en 1962. «J'étais jeune et je croyais beaucoup à l'honnêteté. J'ai été déçu de voir, qu'après Duplessis, le patronage avait encore une certaine importance.»

Un seul vœu...

Le tonnerre gronde. Le temps



Retraité, le docteur Aurèle Lépine relit ses grands classiques. (Photo La Tribune par Claude Poulin)

En Amérique du Nord

Le parc safari d'Hemmingford est le plus grand centre de reproduction de girafes

par André LAROCHE
SHERBROOKE — Le parc safari d'Hemmingford constitue le plus grand centre de reproduction de girafes en Amérique du Nord! Compte tenu de la gestation de 18 mois de cette espèce, la production de 35 bébés girafes depuis 1972 s'avère une performance dans le domaine.

«Parce qu'ils sont plusieurs de la même espèce, nos animaux sont heureux et se reproduisent à une grande échelle pour des bêtes en captivité. Ils se reproduisent même quelquefois sous les yeux des visiteurs», indique Marie Papillon, directrice des relations publiques.

En effet, il ne faudrait pas croire par l'évasion massive des macaques japonais, la semaine dernière, que ce zoo néglige ses animaux. «Les parcs d'Hemmingford et de St-Félicien ont été qualifiés de «parcs modèles» pour la qualité de leurs soins dans un rapport du ministère québécois des Loisirs», rappelle Mme Papillon.

Les animaux d'Hemmingford se multiplient à un tel rythme que l'administration tire un bon revenu du commerce international. Elle loue, prête et vend des reproducteurs, ou les rejeteons issus de la transaction.

Le parc achète également de nouvelles espèces. Cet hiver, il a fait l'acquisition d'un rhéa blanc — c'est un oiseau — et d'un cochon vietnamien au ventre ballonné. Les touristes pourront observer ce dernier les vitres baissées puisque depuis deux ans les espèces dangereuses ont été retranchées du parcours automobile. Dorénavant, les amateurs observent les félins, ours et loups par des passerelles surélevées.

Par ailleurs, un spectacle western présenté deux fois par jour a remplacé le cirque des dernières années. Avec trente chevaux et des bisons, les acteurs déguisés en



Colette Lussier et Marie Papillon, du parc safari d'Hemmingford, tiennent dans leurs mains un paon multicolore des Indes et un cacatoès argenté d'Australie; cette race de perroquet peut espérer vivre 50, 80 et même 100 ans.

cow-boys et Indiens racontent une légende du far west.

L'évasion

Pour en revenir aux macaques japonais évadés de la semaine dernière, ils ont élu domicile dans une vieille grange aux États-Unis. Des employés du zoo surveillent actuellement leurs déplacements avant de décider du moment de la capture finale.

La direction a en effet retracé cette semaine la vingtaine de singes toujours manquants à l'appel.

On s'est affairé ces derniers jours à fermer toutes les ouvertures de la grange afin de ne laisser qu'une seule entrée et ainsi mieux surveiller les allées et venues du troupeau récalcitrant.

Bien que cette race de singe soit pacifique avec l'homme, il est préférable d'utiliser la ruse pour attraper un macaque japonais. Acculé et effrayé, il pourrait mordre pour défendre ultimement sa peau.

Trente singes ont regagné leur enclos de leur propre gré et une dizaine circulent encore dans le parc.

d'une courte averse, Aurèle Lépine revêt sa maison de Cookshire. «C'est sûr que, d'avoir habité là pendant 40 ans...» Le bonhomme avale sa salive. Derrière ses lunettes, ses yeux nagent dans l'eau. «C'est difficile à oublier. La population de Cookshire, je l'ai bien aimée. On pouvait vivre avec une population de langues différentes. Il n'y a jamais eu de frictions. J'ai aimé cette mentalité. J'aimais la coquetterie de la petite ville. La meilleure preuve que je l'ai aimée, c'est qu'à ma retraite je ne retourne pas à Montréal...»

En automne, Aurèle Lépine s'installera dans son nouveau condominium de Sherbrooke. «J'ai peur de m'ennuyer royalement dans ma cage à poules», avoue-t-il. Mais il faut être raisonnable. Il arrive un temps où tu

te dis que ta belle période est finie.»

Entre le temps qu'il consacre à ses petits-enfants et à la relecture de grands classiques, le septuagénaire pratique encore, à raison de quatre heures par semaine, la médecine industrielle. «Ca me permet de lâcher tranquillement, murmure-t-il. Incorrigeable, il se dit disponible pour travailler dans un centre pour personnes âgées.»

Est-il possible qu'un homme d'une telle envergure nourrisse encore des rêves? «Quand je suis entré en médecine, en 1938, j'ai rêvé, se souvient M. Lépine. Aujourd'hui, je sais que j'ai réalisé ce rêve. Je ne regrette absolument rien de ma pratique. Mon seul vœu, c'est que, s'il y avait possibilité, je suis prêt à retourner à janvier 44.»

NETTOYAGE DE TAPIS U.N.

(Division Lujoli inc.)

COUPON RABAIS

25%

25%

DE RABAIS SUR NETTOYAGE DE TAPIS OU MEUBLES (minimum \$30)

En vigueur jusqu'au 15 juillet 1989.

Compétence et satisfaction garantissent la marque de vrais professionnels. Estimation gratuite.

COUPON RABAIS

25%

Sur présentation de cette annonce

COUPON RABAIS

25%

Sherbrooke
563-4736

Lac-Mégantic
(819) 583-5993

COUPON RABAIS

25%

Cybèle
LINGERIE FINE

Le plus beau choix de fine lingerie en Estrie.

Cybèle pour la femme qui aime être élégante ou coquette dans ses vêtements intimes ou de détente... et pour l'homme qui aime faire des cadeaux à cette femme.

les **Tourelles** 3025 King ouest Sherbrooke

Véhicules récréatifs

Financement à partir de

9.9%*

* Tarif applicable sur les 12 premiers mois
• Prêt jusqu'à 120 mois
• Applicable sur nos véhicules en inventaire • Valide jusqu'au 31 juillet 1989

NEUVILLE
Autoroute 40, sortie 281 nord
(418) 876-3360

MONTRÉAL
1260, boul. Curé Labelle, Blainville
Bientôt à Laval, Autoroute 15
(514) 437-5957

MANUFACTURIER DE STORES

HORIZONTALAUX ALUMINIUM & P.V.C. FAITS SUR MESURES

<p>NOUVEAUTÉS!</p> <p>HORIZONTALAUX EN ALUMINIUM 2"</p>	<p>HORIZONTALAUX P.V.C. — 10%</p> <p>En vigueur jusqu'au 30 juin inclus.</p>
<p>TISSU SPÉCIAL (brun)</p> <p>Porte Patio 75" x 84"</p> <p>79⁹⁵\$</p>	<p>LIVRAISON «48 hres»</p> <p>sur verticaux P.V.C. en magasin</p>

1. SERVICE À DOMICILE
2. ESTIMATION GRATUITE

3. SERVICE D'INSTALLATION
4. RÉPARATIONS

ATELIER DU STORE inc.

133, rue Alexandre, Sherbrooke — 562-2109

La météo

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour vendredi avec un aperçu pour samedi.

Situation générale: un front froid venu du nord de la province s'est déplacé vers le sud et amène graduellement de l'air plus frais et plus sec sur toutes les régions. Des conditions nuageuses avec quelques averses ou orages accompagnent ce front.

A l'arrière du front, prévaudront des conditions très confortables avec du soleil et des températures près des normales.

TROIS-RIVIÈRES ET DRUMMONDVILLE, QUÉBEC, ESTRIE-BEAUCE: Des nuages. Possibilité d'averses ou orages. Max.: 25 à 27. Min.: près de 12. Vents modérés. Risque de précipitations: 30 p.c. Samedi: généralement ensoleillé.

OTTAWA-HULL-CORNWALL, MONTREAL: Des nuages avec averses dispersées et risque d'un orage. Max.: 26 à 28. Min.: près de 15. Vents modérés. Risque de précipitations: 40 p.c. Samedi: généralement ensoleillé.

RÉSEROIRS CABONGA ET GOUIN, LAC ST-JEAN: Dégagement tôt en matinée. Généralement ensoleillé par la suite. Max.: 22 à 24. Min.: près de 10. Samedi: généralement ensoleillé.

PONTIAC-GATINEAU ET LIÈVRE, LAURENTIDES: Des nuages et possibilité d'averses en matinée. Dégagement en après-midi. Max.: 24 à 27. Min.: près de 12. Vents modérés. Risque de précipitations: 20 p.c. Samedi: généralement ensoleillé.

Dans le monde

Amsterdam	30 16	Honolulu	32 24	Nassau	29 21
Athènes	32 24	Islamabad	33 20	New Delhi	38 26
Bahraïn	41 32	Jakarta	33 24	Nicosie	37 20
Bangkok	31 25	Jérusalem	27 17	Oslo	30 14
Beyrouth	31 24	Johannesburg	19 3	Paris	30 19
Belgrade	32 18	Kiev	- -	Pékin	- -
Bermudes	29 23	Kuala Lumpur	32 23	Rome	30 16
Bruxelles	31 14	La Havane	- -	San Juan	28 24
Buenos Aires	10 1	Le Caire	- -	Santiago	- -
Caracas	28 20	Lisbonne	25 16	Séoul	31 20
Copenhague	27 13	Londres	28 17	Singapour	29 25
Dublin	22 18	Madrid	30 20	Stockholm	25 20
Francfort	31 17	Manille	33 24	Taipei	37 26
Genève	25 15	Mexico	24 13	Tel Aviv	29 22
Helsinki	28 13	Montevideo	9 5	Tokyo	25 19
Hong Kong	33 26	Moscou	- -	Varsovie	28 14
				Vienne	30 19

La vie dans les Cantons



Noces d'or

M. Alphonse Bilodeau et son épouse, Mme Fernande Bolduc, de Sherbrooke, ont célébré récemment leur 50e anniversaire de mariage, à l'église Ste-Jeanne-D'Arc, en compagnie de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.



Cinquantième anniversaire de mariage

M. et Mme Romuald Rouleau, de la paroisse St-Philippe, à Windsor, ont célébré récemment leur 50e anniversaire de mariage.



Soyez juge

Par Me André Collard
en collaboration avec Me Michéline Plante.

Contrat verbal

Un vacancier, louant par un contrat verbal les services d'un moniteur de voile, est-il tenu de rembourser les services d'une journée à son moniteur?

FAITS:

Un vacancier a accepté verbalement de suivre un cours de voile qui devait s'échelonner sur quatre jours et qui devait coûter 125 \$. Il ne s'est rendu qu'une journée sur les quatre pour suivre son cours. Il a fait parvenir à son moniteur la somme de 31,25 \$, soit le quart du montant convenu.

QUESTION:

Le vacancier doit-il rembourser le restant du montant convenu au départ?

DÉCISION:

Non, le vacancier n'a aucune obligation légale de rembourser son moniteur de voile.

MOTIFS:

La Loi de protection du consommateur mentionne qu'un contrat par lequel un consommateur loue les services d'un commerçant devant s'échelonner sur une période de temps successive, doit être constaté par écrit. Dans ce cas-ci, le contrat n'est que verbal, il ne respecte pas les règles que la Loi impose. Le contrat est considéré comme nul puisque l'exigence d'un écrit n'est pas respectée. L'acceptation verbale du vacancier ne lui a pas créé d'obligation légale. Si le contrat avait été conclu par écrit, il aurait eu à rembourser son moniteur.

REPÈRE:

Pour obtenir copie de ce jugement, veuillez en faire la demande à:

AIDE JURIDIQUE
a/s Denise Bachand
225, rue King Ouest, bur. 234
Sherbrooke (Québec)
J1H 1P8

La Tribune salue



Noëlla Paquette, auxiliaire bénévole au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

Ephémérides

C'est le vendredi 7 juillet 1989, 188e jour de l'année.

Fête à souhaiter:
Ralph Milner (laïc anglais, martyr mort en 1591)

Anniversaires historiques:
1975 — Ed Broadbent est élu chef national du NPD.

1930 — Mort de l'écrivain britannique Sir Arthur Conan Doyle, né en 1859.

1905 — Décès de Maxime Dezelles, évêque de Saint-Hyacinthe.

1898 — Les États-Unis annexent Hawaii.

Ils sont nés un 7 juillet:

Le compositeur autrichien Gustav Mahler (1860-1911)

Le metteur en scène italien Vittorio de Sica (1902-1970)

Le couturier français Pierre Cardin (1922)

L'ex-Beatle Ringo Starr (1940)

PENSÉE DU JOUR:
Tomber a été inventé pour se relever. Malheur à ceux qui ne tombent jamais. (Félix Leclerc)

ENCORE 2 JOURS!

VENTE SURPRISE EATON!

JUSQU'AU SAMEDI 8 JUILLET

1/2 PRIX AUBAINES ÉLÉPHANTESQUES

10% À 20% DE RABAIS

Articles choisis de notre stock courant

10% À 50% DE RABAIS

Sélection de marchandise à solder

REPÉREZ LES BALLONS ROUGES!

A tous les étages, les ballons rouges survoleront les bas prix. Ayez l'oeil ouvert, ces indicateurs vous réservent des aubaines hors pair.

ACHATS EN PERSONNE SEULEMENT



EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

QUESTION: Peut-on planter l'été?

REPONSE:

Tous nos arbres et arbustes en pots dans nos centres de jardin peuvent être plantés tout l'été et avec garantie de reprise.

Profitez-en durant vos vacances.

Sur présentation du coupon

obtenez **20%** sur l'achat d'arbre à grand développement. Ex.: Erable, bouleau, tilleul etc...

VALIDE: Jusqu'au 23 juillet ou jusqu'à épuisement de la marchandise et non applicable à d'autre escompte.

la tribune

Pour plus d'informations, communiquez avec nous.



CENTRES JARDIN

serres et pépinières

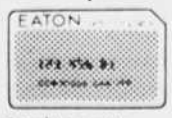
Gagnon BOTANIX

LES EXPERTS-CONSEILS

2480, King Est. Fleurymont
564-0044

4600, boul. Bourque - Rock Forest
564-7884

989, Child, Coaticook
849-7934



Credit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées.

ÉCONOMIE

Le Bureau de la politique de la concurrence surveillera le marché québécois

Fusion Molson-Carling-O'Keefe approuvée sans aucune condition

par Marie TISON

OTTAWA (PC) — Investissement Canada et le Bureau de la politique de concurrence ont approuvé, hier, la fusion des brasseries Molson et Carling O'Keefe.

Le directeur des enquêtes et recherches du Bureau de la politique de la concurrence, Calvin Goldman, a cependant affirmé que ce fusionnement soulevait des inquiétudes au niveau de la concurrence au Québec.

M. Goldman entend donc suivre de près les conséquences de cette fusion sur le marché québécois, au cours des trois prochaines années.

«S'il est démontré que le fusionnement empêche ou diminue sensiblement la concurrence, je n'hésiterai pas à obtenir une ordonnance corrective du Tribunal de la concurrence», a-t-il déclaré.

La société australienne Elders, propriétaire de Carling O'Keefe, et Molson ont annoncé le 18 janvier leur intention de fusionner leurs brasseries nord-américaines et de constituer une nouvelle société, les Brasseries Molson.

viendra la plus grosse brasserie au Canada et la sixième en Amérique du Nord.

Restructuration

Molson et Elders ont déclaré que la fusion permettra à la nouvelle société d'être plus compétitive. La restructuration proposée ramènera les coûts de production canadiens à des niveaux plus proches des coûts de production des brasseries américaines.

Les deux sociétés se sont engagées à dépenser 220 millions \$, au cours des trois prochaines années, afin de moderniser les brasseries qui continueront à être exploitées, soit neuf sur 16.

Pas moins de 1400 postes seront éliminés au cours de cette période mais les sociétés se sont engagées, dans la mesure du possible, à supprimer progressivement ces emplois en recourant à l'attrition et

à des programmes de retraite anticipée. Elles se sont également engagées à mettre en œuvre un programme d'adaptation destiné aux travailleurs.

Investissement Canada a approuvé cette fusion sans condition.

De son côté, le Bureau de la politique de concurrence, une section du ministère fédéral de la Consommation et des Corporations, a indiqué que ce fusionnement ne soulevait aucune objection ailleurs qu'au Québec et qu'en Alberta.

M. Goldman a expliqué que la nouvelle société issue de la fusion devrait occuper environ 60 pour cent du marché québécois. Il a indiqué que Labatt demeurerait un important concurrent et que plusieurs microbrasseurs opéraient au Québec mais il a soutenu qu'aucun brasseur régional n'était capable de livrer une concurrence de taille.

Il a également fait observer que les seuls systèmes de distribution bien établis au Québec, essentiels à tout nouveau venu sur le mar-

ché, seraient contrôlés par Molson et Labatt.

En outre, la réglementation québécoise actuelle interdit la vente de toute bière brassée à l'extérieur du Québec dans les épiceries et les dépanneurs.

Labatt

Cependant, au cours de son examen de la situation au Québec, le Bureau de la politique de concurrence a réalisé que la part du marché détenue par Labatt a augmenté de façon continue, au cours des dernières années. Il a attribué cette croissance à la force de Labatt dans la bière de type «lager», et au fait que les consommateurs québécois préféraient de plus en plus la «lager» à la bière de type «ale».

Molson et Elder ont également fait part de leur intention d'accroître l'accès à leur système de distribution aux microbrasseurs et aux nouveaux venus, moyennant rétribution.

Ils ont fait observer que des pressions s'exerceraient de plus en plus afin d'éliminer les barrières commerciales internationales et interprovinciales existantes. Selon ces sociétés, les restrictions québécoises seront peut-être réduites ou éliminées.

Elles ont également fait valoir que la transaction entraînera des gains considérables en matière d'efficacité, surtout au Québec, qui ne pourrait être obtenus sans la fusion.

Des dirigeants fort satisfaits

MONTREAL (PC) — Chez Molson et O'Keefe, les dirigeants québécois se disaient forts satisfaits, hier, de la décision d'Investissement Canada et surtout du Bureau fédéral de la concurrence d'approuver le projet de fusion des deux brasseries.

«La décision nous convient», a déclaré le président de la Brasserie O'Keefe, Ed Prévost, qui jugeait au passage que le Bureau de la concurrence avait fait un «travail remarquable» d'examen de la situation concurrentielle de l'industrie brassicole canadienne. «C'est une décision qui tient compte de la complexité de la situation», a dit M. Prévost.

Son collègue de Molson, Jacques Allard, se montrait «très satisfait» du verdict du Bureau, surtout qu'il n'a pas imposé de «conditions onéreuses» pour approuver la fusion.

Moral des chefs d'entreprise en baisse majeure au Québec

MONTREAL (PC) — Le moral des chefs d'entreprise du Québec est à la baisse: ils sont de plus en plus nombreux à croire que la situation économique et politique au Québec est moins favorable qu'il y a six mois.

Le dernier sondage semestriel du Conseil du patronat du Québec (CPQ), rendu public hier indique en effet une baisse

rapport à 83 pour cent des francophones.

Selon le président du CPQ, Ghislain Dufour, il y a une relation entre ces résultats et la déception manifestée par les dirigeants d'entreprise de langue anglaise face à la politique linguistique du gouvernement provincial, plus particulièrement la Loi 178 sur l'affichage. Après quatre années de gouvernement libéral et à la veille des élections provinciales, la cote d'amour de l'État québécois commence à décliner au sein du milieu des affaires. Soixante-neuf pour cent de l'ensemble des personnes interrogées estiment que le contexte politique québécois est bon ou très bon, comparativement à 82 pour cent en janvier.

Ralentissement économique

Les quelque 182 dirigeants d'entreprises ayant répondu au questionnaire (employant plus de 217 500 travailleurs) sont également persuadés que nous entrons dans une période de ralentissement économique. Quarante-deux pour cent d'entre eux disent que le climat économique ira en se détériorant, au cours des six prochains mois. Ce pourcentage était de 21 au mois de janvier.

De plus, la proportion des chefs d'entreprise croyant que le contexte économique en général est bon ou très bon est tombée de 93 pour cent en janvier, à 75 pour cent en juin. On note aussi que le pourcentage de ceux qui considèrent comme positives les conditions économiques dans le secteur industriel est passé de 73 pour cent au début de l'année, à 59 pour cent six mois plus tard.



Ghislain Dufour

général d'environ 20 pour cent dans l'évaluation que les dirigeants d'entreprise font de la situation actuelle dans la province.

D'après cette consultation menée auprès des membres corporatifs du CPQ, le mécontentement envers le gouvernement Bourassa est plus répandu chez les anglophones que chez les francophones. Trente-six pour cent des hommes d'affaires anglophones jugent bon ou très bon le contexte politique au Québec, par

Labatt ne sourcille même pas

SHERBROOKE (GF) — Certaine de détenir la bonne formule, la Brasserie Labatt ne sourcille pas à l'annonce de l'acceptation de la fusion entre Molson et O'Keefe.

Le président de la brasserie au Québec, Marcel Boisvert, dans le cadre d'une tournée qui le menait hier, en fin d'après-midi, à Sherbrooke, quelques heures après l'annonce de la décision du Bureau fédéral de la politique de la concurrence, s'est même dit satisfait de la tournure des événements.

Il explique que Labatt estime avoir été entendue puisque le bureau aurait admis, dans son communiqué, que le Québec et l'Alberta présentaient des situations particulières. Le bureau ajoutait son intention de surveiller étroitement l'évolution de la situation dans ces deux provinces, durant trois ans.

La veille, la Brasserie Labatt avait déclaré que la fusion entraînerait un déséquilibre du marché néfaste pour l'industrie. Labatt demandait même que le bureau oblige les Brasseries Molson à lui céder certaines marques.

Que la volonté du bureau aille jusque-là, M. Boisvert dit ne pas le savoir.

Toutefois, il déclare que Molson devra probablement en venir

à cette solution, par elle-même.

«Avec la fusion, Molson va se réveiller avec 47 marques à vendre au Canada. Nous, on pense que c'est pas logique... D'eux-mêmes, ils vont en abandonner, c'est sûr», déclare M. Boisvert.

Tout au long de sa conférence, M. Boisvert compare avantageusement sa brasserie à la rivale.

Les super-brasseries

Il estime, par exemple, que l'expérience dans l'industrie va à l'encontre de la décision prise par Molson d'avoir des centres de distribution qu'il qualifie de moins personnalisés. Il en est de même des super-brasseries que Molson veut implanter à trois endroits au pays afin de desservir sa clientèle alors que Labatt est d'avis qu'une brasserie, à cause des coûts de transport inhérents aux réalités canadiennes, doit être le plus près possible de son marché.

Il repousse du revers de la main les prétentions à la fusion à cause

locales. A cause des coûts d'échelle. C'est pour ça que le marché canadien est protégé», de rapporter M. Boisvert.

Optimiste quant à l'avenir, Labatt entend accroître sa part de marché en profitant du flottement que ne manquera pas de vivre Molson, au cours des trois prochaines années. Selon M. Boisvert, Labatt vise la tête. Et de façon plus réaliste, peut-être, s'estimerait fort chanceuse de détenir 45 pour cent du marché dans trois ans. Là, Labatt accapare 38 pour cent.

Lors de sa tournée, Labatt en profite pour rendre publique une étude d'impacts économiques de cette brasserie au Québec. L'étude a été réalisée par la firme Caron Bélanger Woods Gordon.

Il en ressort que Labatt a encouru des frais d'exploitation de 214 millions \$, en 1988-1989. Ses répercussions économiques au Québec se chiffrent par 5106 emplois et des retombées de 236 millions \$.

En Estrie que la firme délimite par les agences de Sherbrooke et de Granby (on y omet Victoriaville et Thetford Mines), Labatt se traduit par 62 emplois directs, des salaires de 2017 millions \$ et une valeur ajoutée de 2,6 millions \$.

du libre-échange.

«Dans son communiqué, Molson dit bien qu'elle veut s'attaquer au marché des bières importées des États-Unis... On ne peut s'attaquer aux marchés des bières

Le taux d'escompte fléchit légèrement

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a fléchi légèrement, hier, passant de 12,33 à 12,30 pour cent.

Il se maintient juste au-dessus du niveau 12,30 depuis plus d'un mois alors que la banque centrale attendait de voir des signes évidents de ralentissement de l'économie avant de procéder à une détente du loyer de l'argent.

Depuis peu, les taux hypothécaires ont amorcé une baisse. Mais le taux privilégié que les banques réservent aux emprunteurs les plus solvables, est toujours de 13,5 pc, niveau le plus élevé depuis cinq ans.

Hier, le Montréal Trust a an-

noncé une réduction d'un quart de point de ses taux hypothécaires d'une durée d'un an. Le taux est désormais de 13 pour cent dans le cas d'une hypothèque remboursable par anticipation et de 12,50 pc dans le cas contraire.

Le fléchissement des taux hypothécaires découle de la concurrence que se font les banques et les compagnies fiduciaires pour conserver leurs parts de marché, à la suite du ralentissement des ventes de maisons.

La plupart des économistes ne prévoient pas de baisse notable du taux d'escompte avant la fin de l'été.

Bientôt une tasse de café à 0,25 \$?

NEW YORK (AP) — Le prix du café pourrait baisser sensiblement, au cours des prochaines semaines, grâce à la suspension des quotas d'exportations par l'Organisation mondiale du café.

Cette organisation — qui rassemble 74 pays producteurs et consommateurs — avait annoncé lundi qu'elle suspendait les plafonds d'exportation après que ses membres eussent rejeté les propositions sur une extension des accords actuels sur la production et la commercialisation du café.

Cette décision a pris effet mercredi, à 04 h 00 GMT.

Selon les experts américains, le prix du café pourrait baisser de 0,45 \$ la livre, avant le mois de décembre 1989. «En fait, nous sommes maintenant en présence d'un marché libre», a expliqué Bert Ruiz, vice-président d'une firme de courtage new-yorkaise. «Il y a de fortes chances pour qu'en l'espace d'un an, le consommateur américain puisse payer 25 cents une tasse de café.»



(Source: Banque du Canada) (PC)

Chez Samson Bélair: fusion en vue d'une meilleure position

MONTREAL (AL) — Un nouveau cabinet d'experts-comptables naitra prochainement de la fusion des firmes québécoises Samson Bélair et Charette, Fortier, Hawey / Touche Ross.

Les présidents André Lesage et Ghislain Hawey ont en effet annoncé, hier, leur intention de fusionner leurs deux sociétés afin d'accéder à une position prédominante du marché de la fiscalité québécoise.

La nouvelle firme ferait affaire sous les noms de Samson Bélair et de Deloitte & Touche du Québec, alors que le seul nom de Deloitte & Touche serait utilisé pour le reste du pays.

Les dernières discussions visent à assurer à la fois un caractère distinctif et l'autonomie de l'éventuel nouveau cabinet. Selon André Lesage, la fiscalité continuera d'occuper une place prépondérante au sein de son organisation qui vise les petites et moyennes entreprises.

125 millions \$

Les deux cabinets réunis bénéficieront d'un chiffre d'affaires d'environ 125 millions \$, de près de 2000 employés, d'environ 225 associés et d'une quarantaine de bureaux répartis à travers le Québec.

Entrée en opération de la mine Ansil

ROUYN-NORANDA (PC) — La compagnie Minnova Inc., issue de la prise de contrôle, en 1986, de Corporation Falconbridge Copper par Kerr Addison Mines Ltd, a inauguré hier la nouvelle mine Ansil, près de Rouyn-Noranda.

Située en plein centre du périmètre dans lequel la Division Lac Dufault de la compagnie Minnova Inc a successivement exploi-

tièreraient d'un chiffre d'affaires d'environ 125 millions \$, de près de 2000 employés, d'environ 225 associés et d'une quarantaine de bureaux répartis à travers le Québec.

Au niveau international, le cabinet serait représenté dans plus de 80 pays, avec un chiffre d'affaires de plus 4 milliards \$ et emploierait au-delà de 65 000 personnes.

Car cette annonce coïncide avec une entente de principe entre Touche Ross International et Deloitte Haskins & Sells International pour une fusion globale des deux cabinets.

La raison sociale de cette nouvelle firme internationale sera Deloitte Ross Tohmatsu International.

«Le traité de libre-échange avec les États-Unis, dont l'importance est vitale pour le Québec, l'unification économique de l'Europe en 1992 et l'émergence de l'Asie comme puissance économique ont contribué à faire de cette fusion mondiale une stratégie importante et intéressante pour nous», de conclure Ghislain Hawey.

La mine Norbec, Millenbach et Corbet, au cours des 25 dernières années, la mine Ansil a nécessité des investissements directs de 62 millions \$ et crée 200 emplois.

Ansil devient le plus gros producteur de cuivre du Québec, avec 175 000 tonnes métriques de concentrés par an, au cours des deux premières années d'opération.

En bref

Pékin bloquée au GATT... — GENEVE (AFP) — Les récents événements en Chine ont eu pour effet de bloquer, du moins provisoirement, l'examen de la candidature de Pékin au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), a-t-on appris, hier.

Une réunion du groupe de travail ad hoc, prévue du 11 au 13 juillet, à Genève, a été annulée à la demande des pays membres qui ont estimé que face à la «réalité» de la situation en Chine, on ne pouvait guère espérer progresser sur la question, d'autant que la négociation doit maintenant définir précisément les termes du protocole d'accèsion.

Le porte-parole du GATT, David Woods, a affirmé que l'on ne pouvait interpréter cette décision comme une «sanction» contre la répression sanglante qui a suivi les manifestations estudiantines.

Ventes médiocres dans les grands magasins... — WASHINGTON (AFP) — Les ventes des chaînes américaines de grands magasins sont restées généralement assez médiocres en juin, confirmant ainsi le ralentissement des dépenses de consommation aux États-Unis, selon les statistiques professionnelles publiées hier. Sears, Roebuck a vu ses ventes progresser de 2,9 pc pour atteindre 3,2 milliards \$US contre 3,1 milliards \$, en juin 1988. A nombre de magasins constant, l'augmentation des ventes du premier groupe de distribution américain ressort à 3,6 pc, chiffre nettement inférieur à l'inflation.

USA satisfaits du dollar... — WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire américain au Trésor, Nicholas Brady, a laissé entendre,

hier, que les États-Unis étaient satisfaits du niveau actuel du dollar et a affirmé qu'ils entendaient continuer de coopérer «étroitement» avec leurs partenaires du groupe des sept (G-7).

M. Brady a noté que le dollar avait été «volatil», au cours du printemps, mais qu'il était retombé «approximativement» au niveau où il était en avril.

Ralentissement mais pas de récession... — LÉVIS (PC) — Selon le Mouvement des caisses Desjardins, l'économie canadienne est entrée dans une phase de ralentissement, en 1989, mais évitera la récession. Le PIB croîtrait de 2,7 pc cette année et de 1,9 pc l'an prochain, au Canada. Le Québec enregistrerait, quant à lui, une performance légèrement inférieure avec 2,5 pc en 1989 et 1,8 pc en 1990.

Inflation record de 114,5 pc... — BUENOS AIRES (AFP) — L'inflation en Argentine a atteint le taux record historique de 114,5 pc pour le mois de juin, a-t-on appris de source officielle hier soir. L'institut national de la statistique souligne que la hausse des prix de gros s'est élevée à 132,3 pc et celle du coût de la construction, à 134,1 pc en juin.

Marché craintif... — NEW YORK (AFP) — Les craintes d'une récession, et donc d'une diminution des bénéfices, commencent à influencer sur les décisions des entreprises américaines en matière de dividendes, écrit Standard and Poor's, dans sa dernière étude publiée hier. Au mois de juin, seules 88 sociétés ont annoncé une hausse de leur dividende, contre 106 pour le même mois de l'an dernier, souligne la firme d'analyse financière.

MÉTAUX

TORONTO (PC) — L'or cotait \$458 can. (\$384 US) à l'offre et \$459 can. (\$385 US) à la demande, jeudi en clôture chez Deak International, courtiers en métaux précieux.

TORONTO (PC) — Handy and Harman cotait l'argent-métal, jeudi, à \$6.437 l'once et \$206.95 le kg, comparativement à \$6.355 et \$204.32 respectivement, lors de la précédente cotation.

Ces cotes sont en dollars canadiens.

LONDRES (AP) — Voici les cours de clôture de l'or sur les principales places,

Taux des monnaies

TORONTO (PC) — Le dollar américain a fermé jeudi en hausse de 5-100 et cotait \$1.1914 can. comparativement à \$1.1909 le jour précédent en clôture. La livre sterling a fini en hausse de 8-100 à \$1.9390.

En devise US, le dollar canadien a perdu 4-100 à \$0.8393 US tandis que le sterling gagnait 18-100 à \$1.6275.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

BÉNÉFICES NETS

sans indicatif par la Presse Canadienne

Linear Technology Inc., semestre clos le 31 mai 1989, \$1,214,000 ou 30 cents

MÉTALUX

jeudi, en dollars US l'once Troy avec, entre parenthèses, les cours de la précédente clôture:

Londres... \$386.25 (\$385.75)
Paris... \$385.75 (\$380.48)
Francfort... \$383.52 (\$378.82)
Zurich... \$385.00 (\$384.50)
Hong Kong... \$384.45 (\$379.05)

TABLEAUX BOURSIERS

MONTRÉAL

MONTRÉAL (PC) - Le marché était calme, jeudi à la Bourse de Montréal. L'indice général a enregistré un gain de 0,34 point et se trouvait à 1896,73 en fin de journée.

Les forestiers ont cédé 13,40 à 2930,66, les bancaires 10,61 à 1931,52, les minières 3,30 à 1883,34 et les pétrolières 0,74 à 1658,61.

L'industriel Air Canada, en hausse de 1-8 à 112 3-8 s'est traitée à 502,272 exemplaires. La minière Louvem Inc. a baissé de 25 cents à \$4,35 et 182,533 actions ont été brassées.

Par ailleurs, Laidlaw B a gagné 3-8 à \$18, BCE 1-4 à \$40-1/4, Nova 1-8 à \$10-1/2 et Power 1-8 à \$15-1/8. Steinberg A a perdu 5-8 à \$46-1/2 et Banque royale 1-4 à \$43-7/8.

TORONTO

TORONTO (PC) - Le marché s'est maintenu à la hausse, jeudi à la Bourse de Toronto, et l'indice composé a fini la journée avec un gain de 4,25 à 3776,49.

Les échanges ont porté sur 24,25 millions d'actions. Dans les industrielles, BCE Mobile Communications a gagné 1-8 à \$31 5-8, Enfield Corp. 1-8 à \$7 5-8, Laidlaw B 3-8 à \$18, BCE Inc. 1-4 à \$40-1/4 et Molson A 1-1/2 à \$37.

MacMillan Bloedel a perdu 1-8 à \$17-1/8, Canadian Pacific 1-8 à \$22 3-8, Alcan 1-2 à \$25 1-2, Kelsey-Hayes Canada 7-8 à \$22 et Bramalea Ltd. 5-8 à \$31 5-8.

Dans les mines, Teck Corp. A a gagné 1/4 à \$22-1/2, Hemlo Gold 5-8 à \$15 5-8 et Cambior 5-8 à \$14 3-8. Aur Resources a cédé 1-8 à \$8-1/2, Texco Corp. B 1-8 à \$20 7-8 et St. Genevieve 10 cents à \$2,12.

MONTRÉAL H A L

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

TORONTO H A L

Table of stock prices for Toronto market, listing various companies and their prices.

MONTRÉAL H A L

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

TORONTO H A L

Table of stock prices for Toronto market, listing various companies and their prices.

MONTRÉAL H A L

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

TORONTO H A L

Table of stock prices for Toronto market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

NEW YORK

NEW YORK (AFP) - Une reprise initiale s'est partiellement effritée jeudi à Wall Street sur un marché calme, l'indice Dow Jones clôturant à 2,462,44 en hausse de 5,88 points.

En progression de près de 7 points dans les premières transactions, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles perdait 2 points à la mi-séance, pour finir en hausse de 3,88 points.

Quelque 141 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 951 contre 522; 500 titres ont été inchangés.

Selon les analystes, les investisseurs ont hésité à s'engager à la veille de la publication des statistiques sur le chômage pour juin.

Bien que le plupart anticipent la création d'environ 250,000 emplois - plus du double des 101,000 créés en mai - ils prévoient que ce chiffre sera gonflé par un changement de la méthode de préparation de ces statistiques, ce qui ne devrait pas ainsi décourager la Réserve fédérale américaine à relâcher sa politique de crédit afin d'amortir l'impact de la décelération rapide de la croissance.

UAL a gagné 1-4 à \$15; Warner Lambert 5 à 96-1/2 et Walt Disney 3-4 à 96-3/4.

Alcoa a perdu 5-8 à \$4 3-8; NCR 3-4 à 53 et Columbia Gas 1-4 à 7.

Du côté des canadiennes, BCE a gagné 1-4 à \$33 7-8, Bechtel Dickinson 1-4 à \$57-1/2 et Genesco 1-4 à \$7-1/8. Alcan a cédé 3-8 à \$21-1/2 et Bell Industries 1-4 à \$14-7/8.

VANCOUVER

VANCOUVER (PC) - L'activité était modérée, jeudi à la Bourse de Vancouver et les échanges ont porté sur 13,8 millions d'actions.

On a dénombré 181 valeurs en hausse, 162 en baisse et 424 stables.

L'indicateur général de tendance a fermé à 708,56 en hausse de 2,57 points.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund prices, listing various funds and their prices.

DENRÉES

MONTRÉAL (PC) - Cours des denrées transmis jeudi par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kilo: 39-92; \$5.102; 40-93; \$5.102; prix du gros au détaillant: \$5.678.

Fromage cheddar au kilo, première catégorie, blanc: \$5.76; première cat., coloré: \$5.183.

Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écrémé en poudre, pulvérisé: \$3.015 le kg; pour bétail: \$1.373 le kg; poudre de babeurre, pulvérisé: \$2.480 le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: \$0.649; pour bétail: \$0.612 le kg.

Oeufs: prix de gros au détaillant à Montréal, en carton de 12, A-extras: \$1.491; A-gros: \$1.470; A-moyens: \$1.360; A-petits: \$0.979.

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario: A-gros: \$1.15; A-moyens: \$1.04; A-petits: \$0.63.

Prix payés aux producteurs d'oeufs au Québec: A-gros: \$1.17; A-moyens: \$1.06; A-petits: \$0.67.

Table of commodity prices, listing various goods and their prices.

MONTRÉAL H A L

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.

NEW YORK

NEW YORK (AFP) - Une reprise initiale s'est partiellement effritée jeudi à Wall Street sur un marché calme, l'indice Dow Jones clôturant à 2,462,44 en hausse de 5,88 points.

En progression de près de 7 points dans les premières transactions, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles perdait 2 points à la mi-séance, pour finir en hausse de 3,88 points.

Quelque 141 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de valeurs en hausse a dépassé celui des baisses: 951 contre 522; 500 titres ont été inchangés.

Selon les analystes, les investisseurs ont hésité à s'engager à la veille de la publication des statistiques sur le chômage pour juin.

Bien que le plupart anticipent la création d'environ 250,000 emplois - plus du double des 101,000 créés en mai - ils prévoient que ce chiffre sera gonflé par un changement de la méthode de préparation de ces statistiques, ce qui ne devrait pas ainsi décourager la Réserve fédérale américaine à relâcher sa politique de crédit afin d'amortir l'impact de la décelération rapide de la croissance.

UAL a gagné 1-4 à \$15; Warner Lambert 5 à 96-1/2 et Walt Disney 3-4 à 96-3/4.

Alcoa a perdu 5-8 à \$4 3-8; NCR 3-4 à 53 et Columbia Gas 1-4 à 7.

Du côté des canadiennes, BCE a gagné 1-4 à \$33 7-8, Bechtel Dickinson 1-4 à \$57-1/2 et Genesco 1-4 à \$7-1/8. Alcan a cédé 3-8 à \$21-1/2 et Bell Industries 1-4 à \$14-7/8.

VANCOUVER

VANCOUVER (PC) - L'activité était modérée, jeudi à la Bourse de Vancouver et les échanges ont porté sur 13,8 millions d'actions.

On a dénombré 181 valeurs en hausse, 162 en baisse et 424 stables.

L'indicateur général de tendance a fermé à 708,56 en hausse de 2,57 points.

FONDS MUTUELS

Table of mutual fund prices, listing various funds and their prices.

DENRÉES

MONTRÉAL (PC) - Cours des denrées transmis jeudi par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kilo: 39-92; \$5.102; 40-93; \$5.102; prix du gros au détaillant: \$5.678.

Fromage cheddar au kilo, première catégorie, blanc: \$5.76; première cat., coloré: \$5.183.

Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écrémé en poudre, pulvérisé: \$3.015 le kg; pour bétail: \$1.373 le kg; poudre de babeurre, pulvérisé: \$2.480 le kg; poudre de lactosérum, pulvérisé: \$0.649; pour bétail: \$0.612 le kg.

Oeufs: prix de gros au détaillant à Montréal, en carton de 12, A-extras: \$1.491; A-gros: \$1.470; A-moyens: \$1.360; A-petits: \$0.979.

Prix payés aux producteurs d'oeufs en Ontario: A-gros: \$1.15; A-moyens: \$1.04; A-petits: \$0.63.

Prix payés aux producteurs d'oeufs au Québec: A-gros: \$1.17; A-moyens: \$1.06; A-petits: \$0.67.

Table of commodity prices, listing various goods and their prices.

MONTRÉAL H A L

Table of stock prices for Montreal market, listing various companies and their prices.